



EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°11/2026

En séance du 20 mai 2026 à 16h30, le Conseil municipal a traité les points suivants :

1. COMPTES 2025

Comptes 2025	Le Conseil valide les comptes 2025 de la Municipalité et de la Bourgeoisie. Ils seront soumis à validation lors de l'Assemblée primaire du 17 juin.
---------------------	---

2. MAISONS DE LA PROVIDENCE : CAUTIONNEMENT SOLIDAIRE

Fondation de la Providence	Le Conseil valide la demande de cautionnement solidaire de 38 millions de CHF. L'objectif principal est de permettre à la Fondation de la Providence d'obtenir des emprunts bancaires (jusqu'à 30 millions de CHF) aux meilleures conditions de taux. Les fonds ainsi mobilisés serviront à financer un vaste programme d'investissements de 44,4 millions de CHF sur la période 2025-2035. Les projets phares incluent la création d'appartements protégés à Montagnier et à Orsières, l'extension de l'EMS d'Orsières avec l'ajout de 15 lits, ainsi que le développement de locaux pour les soins à domicile.
-----------------------------------	--

3. NATURALISATION

Demande de naturalisation	Le Conseil décide d'octroyer le droit de cité à M. Tiago Marques en vue de l'obtention de la nationalité suisse.
----------------------------------	--

4. DIVERS

Salle polyvalente	Le Conseil prend connaissance des points traités lors de la rencontre entre les représentants communaux et les sociétés locales utilisatrices de la salle polyvalente.
Demande d'autorisation d'exploiter	Le Conseil délivre une autorisation d'exploiter à Mme Christine Torriane Naing pour l'exploitation du food-truck "Le Bidule" à Champex-Lac dès le 1 ^{er} juin 2026.
CSI Haut-Entremont et EMCR	Le Conseil valide les comptes 2025 du CSI et de l'EMCR.
Signal Est	Le Conseil valide l'offre du bureau Nivalp SA de Fr. 24'969.60 afin d'étudier les variantes de protection possibles dans le secteur du Signal Est.
Alpage de La Fouly "Le Barfay"	Le Conseil adjuge les travaux suivants : • construction bois : Fusay Bois SA pour Fr. 66'263.68 HT • fenêtres et portes : Artis'alpes pour Fr. 18'884.60 HT • plâtrerie : Florian Lovey SA pour Fr. 37'969.12 HT • électricité : Alpera SA pour Fr. 32'572.21 HT

Séance levée à 19h35
Orsières, le 18 juin 2026

L'Administration communale